

Délibération n°
2023.071

Séance du 07/12/2023
N° ordre : 03



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 16
- Excusés : 11
- Votants : 22
dont 6 pouvoirs

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	22	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL

Décision modificative n° 04

Augmentat° de crédit n° 01

Augmentation de crédits

Travaux en régie
Réfection des toilettes
filles à l'école
François Delbary

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 11/12/2023

Date de télétransmission
en préfecture : 11/12/2023

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept décembre deux mil vingt-trois à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2023

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Alain ISELIN, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Thierry DUPONT, Sylvie POLOMACK, Elisabeth DEJEAN, Carine PERRIER, Olivier BOUDY, Brigitte NIRONI, Stéphane RAYNAUD.

EXCUSES : Marie-Paule TOURNADOUR (pouvoir donné à Alain ISELIN), André CHASTAN (pouvoir donné à Olivier BOUDY), Denis LOUBRIAT (pouvoir donné à Anne-Marie OUMEDJKANE), Nathalie BIGEAT-MARCOU (pouvoir donné à Alain LAPACHERIE), Céline CHASTIN (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE), Nathalie EL KEJJAOU, Geoffrey GIBERT (pouvoir donné à Dominique PAROUTOT), Elisabeth GODIN-SAULIERE, Jérôme MIRAT, Sophie FAGLAIN, Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE : Anne-Marie OUMEDJKANE

Considérant que des travaux de réfection des toilettes Filles à l'école François Delbary ont été réalisés en régie, il est nécessaire d'ouvrir les crédits en investissement ;

Considérant que les crédits ouverts aux articles, ci-après, du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants ;

Sur décision du Maire et après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de modifier l'inscription comme suit :**

Intitulés des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
Virement à la section d'investissement Immobilisations corporelles	023(023)	4 874,15	722(042)	4 874,15
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 874,15		4 874,15
OP : OPERATIONS FINANCIERES		4 874,15		4 874,15
Virement de la section de fonctionnement Constructions	2313(040)	4 874,15	021(021)	4 874,15
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 874,15		4 874,15

**Délibération n°
2023.071**

Séance du 07/12/2023

N° ordre : 03

Suite n° 1

Intitulés des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		4 874,15		4 874,15
Virement à la section d'investissement	023	4 874,15		
Immobilisations corporelles			722	4 874,15
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 874,15		4 874,15
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		4 874,15		4 874,15
Virement de la section de fonctionnement			021	4 874,15
Constructions	2313	4 874,15		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 874,15		4 874,15

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée, ci-dessus.

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 7 décembre 2023,

Le Maire,



Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 11/12/2023

Date de télétransmission
en préfecture : 11/12/2023